

**MAJID JOWHARI
RICHMOND HILL**

**TOWNHALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION**



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

**MAJID JOWHARI
RICHMOND HILL**

**RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE**

LES CONSULTATIONS

Date (s) de (s) la rencontre (s)	Heure et durée (de quelle heure à quelle heure)	Lieu de la consultation	Total de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. 8/9/2016	18 h – 20 h	Richmond Hill Performing Arts Centre	40 à 50
2.			
3.			
4.			

Forme : Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement
 Présentation du bureau du député
 Micro ouvert
 Période de questions/réponses
 Conférenciers
 Autre (SVP, spécifier)

LES SUJETS ABORDÉS (sommaire)

Modes de scrutin <input type="checkbox"/>	Changement au mode de scrutin actuel <input type="checkbox"/>	Participation électorale <input type="checkbox"/>	Accessibilité et inclusion <input type="checkbox"/>
Vote obligatoire <input type="checkbox"/>	Vote en ligne <input type="checkbox"/>	Représentation locale <input type="checkbox"/>	Autre (svp spécifier) <input type="checkbox"/>

QUESTIONS DE DISCUSSION

Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (bénéfices/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)

Une séance de discussion ouverte a eu lieu à Richmond Hill à l'appui du dialogue national sur la réforme électorale qui se déroule partout au pays. Les résidents de la circonscription ont été invités à participer au dialogue sur la réforme électorale, en discutant entre eux et avec leur représentant local. Un invité spécial, le député Mark Holland, était également présent et a discuté avec le député Jowhari et les résidents de sa circonscription. Le public a participé activement et de nombreuses questions concernant le processus électoral ont été posées à M. Holland. Voici certains des commentaires formulés :

- Le 150^e anniversaire du Canada offrira une excellente occasion de revoir le système bureaucratique et de modifier la Loi électorale.
- La réforme électorale traitera des questions comme le vote en ligne et le vote des Canadiens à l'étranger.
- Nous avons besoin d'un consensus et d'une réflexion bipartite concernant la façon dont cela devrait fonctionner.
- Le gouvernement majoritaire a autorisé la personne désignée du Comité.
- Les cinq principes énoncés dans la motion visant la mise en œuvre de la réforme électorale sont : Efficacité et légitimité, participation des électeurs, accessibilité et inclusion, intégrité et représentation locale.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

- Les différentes familles non exclusives des systèmes de vote sont : le système électoral majoritaire à un tour, le vote préférentiel, la liste de représentation proportionnelle, le système mixte avec compensation proportionnelle, le vote unique transférable, le vote obligatoire, le vote électronique (en ligne).

Quelles alternatives au système actuel ont été discutées? Est-ce que les participants ont identifié des caractéristiques spécifiques qui leur importent dans un système électoral (p. ex. la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

- Le scrutin de ballottage est-il une possibilité?
- Enregistrement des votes ou votes admissibles?
- Certains se sont dits préoccupés par le fait que le premier ministre puisse privilégier le scrutin par classement, ce qui pourrait annuler le résultat final de ces consultations.
- Des questions ont été soulevées quant à la possibilité d'avoir des candidats individuels.
- Des préoccupations ont été exprimées quant à savoir si le remplacement de notre système peut être confié au public seul.
- Les autres systèmes de vote (présentés ici) sont complexes.
- Les avis sont partagés quant à la meilleure des cinq familles de systèmes de vote.
- Les systèmes de vote sont complexes et nécessitent que le public soit informé.
- La majorité des participants ont recommandé de faire en sorte que le système demeure simple. Notre système actuel, malgré ses problèmes, est simple et facile à comprendre.
- Certains ont fait valoir que le public a besoin d'être plus informé sur notre système électoral.

Est-ce que les participants ont discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas s'engager dans le processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)

- Apathie, information insuffisante, foi, confiance, honnêteté, transparence, voix non entendues, système non démocratique, votes qui ne comptent pas.
- Il faut qu'un plus grand nombre de personnes votent.
- Certains ont avancé que la conscientisation des personnes en matière de politique doit commencer à un jeune âge. Cependant, les participants étaient divisés sur la réduction de l'âge de vote à 16 ans. Le principal argument était qu'ils ne connaissent pas ou ne comprennent pas nécessairement les enjeux comme ils le devraient. Cependant, en consacrant plus de temps à l'éducation politique à l'école secondaire, ceux qui choisissent de ne pas poursuivre des études supérieures auraient tout de même une base solide qui pourrait guider leur choix lorsqu'ils auront l'âge de voter.

Est-ce que les participants sont d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)

- Le vote obligatoire a été considéré comme étant une bonne idée de manière générale. Cependant, plusieurs n'aiment pas l'idée d'imposer une pénalité s'ils ne votent pas. Certains ont parlé des personnes éprouvant des problèmes d'accessibilité qui nuisent à leur capacité de voter. Dans ce cas, il serait injuste de recevoir une pénalité.
- Certains ont mentionné que bien que le vote obligatoire puisse faire augmenter le taux de participation, cela ne garantit pas nécessairement que les personnes fassent un choix éclairé. Une meilleure éducation a été citée comme étant une solution plus appropriée.
- Des commentaires ont été formulés concernant le fait que le vote obligatoire est trop répressif; bien que l'intention soit bonne au départ, l'approche ne l'est pas.

Est-ce que les participants ont discuté la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Il a été convenu que le vote en ligne est une option souhaitable, que d'une certaine manière, c'est la voie de l'avenir et qu'il est inévitable que notre système devienne accessible en ligne. Cependant, on a exhorté le gouvernement à veiller à ce que le vote en ligne soit sécurisé et que les renseignements personnels soient protégés.

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca**

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016